

Oldham County History

by Lucien V. Rule, March 31, 1922.

present
us a
Kemp
in
and
any
you could
enthusiasm:
our own
the his-
of England, Scotland and Ire-
in the world is
had men like
to leave the magic of ro-
and heroism about their scen-
ery and characters. The people of
these times thought mightily little of
human life and did not fear to die. Are
not we of the very same flesh and blood
of our ancestors, except, perhaps, we
have stunted our appetites, controlled
our passions and mastered the mad in-
stinct to kill and slay that so domi-
nated them? Oldham county was set-
tled and civilized by the identical stock
of human beings that Walter Scott
describes in his poems and put into
his "Waverley Novels."

Reminiscences of Mrs. Cavender

Prof. Kemp then proceeded to tell
us that Brownstown most surely is as
old as Louisville and that the outpost
at Kurkendall Station, when Brown-
town was but a cluster of cabins and
stone houses, contained just as brave
and fearless defenders as the fort at
Louisville. Quite a number of years
ago, when "The Jeffersonian" of our
sister county was running a series of
articles on local history, Prof. Kemp
wrote a charming sketch of Harrod's
Creek, the old and classic stream that
runs through the hills of Oldham and
Jefferson. Mr. Kemp says that the old
stone and brick house still standing at
the mouth of Harrod's Creek was oc-
cupied long ago by the Cavender family
and afforded shelter and refreshment
to man and beast as the farmers and
travelers from the up-river country
made the trip by land on the old river
road to Louisville. Many of these trav-
elers camped for the night, going and
returning, at the mouth of Harrod's
Creek. There is yet living in Louisville
a dear old grandmother Cavender,
about 90 years of age, who grew up in
that bygone generation and has a story
that the world has never heard.

Accordingly on the first leisure eve-
ning we called upon Mrs. Mary Cav-
ender at the home of her daughter, Miss
Mollie Cavender, 302 East Jacob street.
The good old mother is very feeble and
her daughter asked the questions for
us and received the answers. Mrs.
Mary Cavender is the daughter of Hen-
ry Lentz who came to Utica and Har-
rod's Creek with his father, John
Lentz, from Pennsylvania at the begin-
ning of the last century. The Lentz
family established a homestead in the
country back of Utica but Henry and
his father had an eye on Harrod's
Creek as a future town rivaling Louis-
ville. They thought the fear of the
falls at Louisville, that so terrified
the Southern emigrants to Indiana and
the Northwest, would make hundreds of
people stop and build at Harrod's
Creek. So they invested in all the land
between Harrod's Creek and Goose
Creek, but they were sadly mistaken
in their guess. John Lentz operated a

Philadelphia and his wife, Deborah Cav-
ender, was from Vermont. Samuel S.
Cavender, husband of Mary Lentz, was
born in Cammerton, Ind. He and his
wife lived for many years in the South
and at the death of Henry Lentz, they
came home and took charge of the
place. Then Mr. Cavender one day
suffered a sunstroke and died, leaving
his widow and children. The memo-
ries of the old home are very sweet to
them.

The old red brick building in Har-
rod's Creek village was built by the
Barbaroux family. They were French
Catholic people. The brothers were
Emile and Lewis, and the girls were
Henrietta and Mary. The elder Barba-
roux operated a flour mill in the old
stone building still standing in Har-
rod's Creek. It was afterward a dis-
tillery. Mr. Cavender was an easy-
going, benevolent man and people took
advantage of him. Captain William
Richards, a steamboat captain, bought
the Barbaroux home and lived there a
good while. He was married to a Miss
Cleland, daughter of a pioneer Presby-
terian minister. Harrod's Creek in
those days was mainly a group of old
homesteads in the surrounding country
and the Presbyterian church was built
for their benefit by Pastor B. H. Mc-
Cown of Goshen some six or eight years
before the Civil War. The village is
now made up of many workers' cot-
tages, mostly colored people, who work
at the modern houses of the well-to-do
on the upper river road. There are two
stores, a colored Baptist church and
a blacksmith shop. But across the
bridge on a lovely location beside the
old Presbyterian church stands the two-
story Masonic Hall of Harrod's Creek
Lodge No. 456, the successor to the old
Pythagoras Lodge at Goshen. Here
will soon be organized the new Eastern
Star Chapter embracing the entire ter-
ritory in the jurisdiction of Harrod's
Creek Lodge.

Of all the six or seven children of
Henry Lentz, Mrs. Mary Cavender is
the only survivor and she will be 90
years old if she lives till June, 1922.
She says the house at the mouth of
Harrod's Creek is still owned by a de-
scendant of the Lentz family; and that
this Cavender home at the mouth of
Harrod's Creek was not the original
"Eight-Mile House" or "Half-Way

Barbaroux family

Barbaroux family

House' as people called it; but that house was a little farther down the river nearer the mouth of Goose Creek. She says old Mr. Barbaroux was named Joseph and operated a mill with the help of his son Emile.

Mrs. Cavender, an old woman of old days ran the mill. It was then than now and she used to go there after nightfall. She says she does not travel it in the night. She says on the road or in the mill. She says the "Way House" the mill was built and coming from Louisville. She says the location of the mill was changed years afterward. She says the mill was moved and turn-pike was built through it.

She says she has heard this story for many years while she is yet alive. She says that these facts have been known for future years before the mill was built. John and Henry were members of Harrod's Creek, and lived on the old Lenz farm back of it, across the river.

The Last Town of Transylvania

Mr. Kemp says that 100 years ago there was a town of Transylvania laid out at the mouth of Harrod's Creek on the Kentucky side opposite Utica, Indiana. The site selected covered the present Bentinger, Bell and Mason farms, and the Mason homestead and station are still known as Transylvania. "In Daniel Boone's day," said Mr. Kemp, "ground was given in that vicinity as an endowment for the proposed Transylvania College or University afterward located at Lexington. I have heard in boyhood that this tract of land

consisted of ten thousand acres and that the line ran between the Trig and Aberley farms below Prospect. Anyhow, there was a big sale of town lots in the midst of Transylvania and the streets were named for the several Presidents of long ago, as they were in Louisville—Washington, Adams, Jefferson, Madison, etc. I have seen an old map of this town of Transylvania at the mouth of Harrod's Creek. It contained the picture of an Indian with a string of fish. There was a big ferry at the mouth of the creek to accommodate the immense passage of emigrants from the South to the Northwest Territory; and it looked then as if Transylvania would be a real city of the future. But the village of Harrod's Creek is the only hamlet remaining now."

Prof. Kemp says the first paper mill in Kentucky was built by the Baisch ancestors over on Harrod's Creek across from the Pinnell place near Prospect. This ancestor Baisch bought up all the old rags of the country round and made a fine grade of paper which he took in person to Louisville, Lexington, Frankfort, and other cities and sold to the trade. Mr. Kemp adds that the old meal and flour mills of Oldham county along Harrod's Creek are full of romance and tradition. He says the time was, on grinding day, when these mills were surrounded by mules and horses hitched back in the woods for a quarter of a mile. "Going to mill" was not always the job of an unwilling urchin, but was coveted by the head of the house himself, who loved to meet and "wrestle and swap lies" with his neighbors and friends.

July 2, 1796

N^o. 1380

CANTON DE PARIS.

MUNICIPALITÉ DU 6^{me} ARRONDISSEMENT.

Laissez passer la Citoyenne *jeanne henriette*
Picquet Brodeuse
domiciliée rue grénetat N^o 8 - et inscrit sur le
tableau de ladite Municipalité, sous le N^o.
âgée de 23 ans, taille de cinq pieds
cheveux et sourcils châtain yeux Brun
front haut nez long bouche moyenne
menton rond visage rond allant à Marseille
Département du Bouches du Rhône
sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêche-
ment.

Le présent Passeport est valable pour _____ décades
seulement, pour aller audit lieu, sans qu'il puisse
s'écarter de la route.

Signature du Porteur
de Passeport.

Délivré sur l'attestation et responsabilité du citoyen *J. Claude*
Herouart docteur demeurant rue grénetat N^o 8
et du citoyen *Jacques* *raprat* *fabrique* demeurant même
Buquet maison _____ lesquels ont signé avec nous.

Fait à l'Administration municipale du 6^{me} arrondisse-
ment, le 2 thermidor an 5^e de la République
française, une et indivisible.

Signatures des Attestans.

Herouart *Propre*

Secrétaire.

Président de l'Administration
municipale.



Jalles
Président

Guigou

62x6

Vu au Bureau central du canton de Paris, le *trois Thermidor*
l'an 4. de la République française.

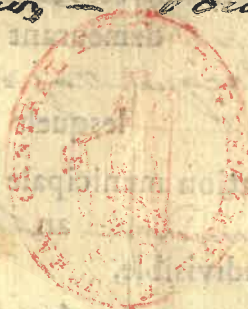
pour aller à Marseille pour
affaires de famille par voiture publique

pour le membre du Bureau central



Vu passé adontue le trois Thermidor
de l'an 4. de la République française.
adontue *Bonnard*

534. *Juan Duran* *contat de Marseille* *2 21*
Thermidor de l'an 4. de la Rep^{ue} le sous
Reveler avec content - pour le Bureau central



Signature



Signature

Signature



Extrait des Registres de Baptêmes, mariages
et sépultures de la Paroisse de S^t. Jean
Baptiste de Terravecchia de Bastia,
existans dans cette Commune de Bastia.

L'Anno Mille setecento settantuno, Li trent'uno del
mese di Maggio è stato battezzato nella Chiesa di questa
Parrochia di San Gio: Battista della Città di Bastia in
Terravecchia Luigi Francesco Giuseppe Maria nato
questa mattina da Giuseppe Martin Brigatiere dell'
Equippaggio d'Artiglieria, e da donna Chouquet sua
Consorte, e Madre di detto Battezzato, ambi nativi della
Città di Marsiglia. Esso Battezzato ha avuto per Padrini
Monsieur Maria Luigi François Didier della Città di
Parigi di sua professione impiegato Superiore dell'
Equippaggio del Rè in Corsica, e la Madrina Dorotea
Cheillan di Brignole in Provenza tutti commoranti in
questa Parrochia, li quali si sono sottoscritti con noi
Filippo Gavini Celebrante, escluso però la suddetta Teresia
Chouquet Madre del Battezzato, e la Dorotea Madrina
che hanno dichiarato di non saper scrivere, essendosi
sottoscritto il Padre, e il Padrino con noi.

Signés Carlo Filippo Gavini Celebrante, Martin
Père, Didier.

Pour copie conforme
Benedette ^{re}

Nous Maire et adjoints de la Ville de Bastia
Certifions que le C. Jean Bapt. Benedetti Secrétaire
en chef de cette Mairie qui a signé l'Extrait
Baptistaire ci dessus est tel qu'il est qualifié et que
l'on doit être ajoutée à ses signatures en l'acte
qu'il est tant en jugement qu'à l'extérieur.

fait à Bastia le 18. floreal an 10^{me} Rep.ⁿ

C. Yarnum

ou par lui et duquel Riosellina maire
à Bastia le 19. floreal an 10

Aff. Pub.



Maire et adjoints de la ville de Bastia
Certifions que le Citoyen Sico qui a signé, et
Collationné l'acte de naissance d'autre par
est réellement la signature du dit Citoyen
Secrétaire de l'Etat Civil près cette Mairie
et que son doit y être ajouté sans en
jugement que de hors.

Fait en la mairie de Bastia le 8
Ferminal del'an dix de la République.

C. Vannucci



[Signature]

Giovellina Maire

Je Bon pour la legalisation de ces
signatures des Citoyens Giovellina Maire
Vannucci Adjoint, et autre secrétaire qui ont
écrit la signature de l'acte d'autre
part de Bastia le 12 Ferminal An 10

Le sous-préfet de Préfecture
chargé de représenter le
Préfet absent



[Signature]
P. H. Vannucci
= *[Signature]* =
P. H. Vannucci

27

Extrait des Registres de Baptêmes
et Mariages et sépultures de la Paroisse
de St Jean Baptiste de Terravacchia existant
dans la Commune de Barcia depuis le commencement du 18^e

L'annuiller ~~Thomas~~ Sottantini le trentuno
del mese di Maggio è stato battezzato nella Chiesa
di questa Parochia di San Paolo Battista della Città
di Barcia in Terravacchia Luigi Francesco Giuseppe
Mario nato questa mattina da Giuseppe Martin
Brigatiere dell'Equipaggio d'artilleria e da Donna
Chouquet sua Consorte e madre di detto battezzato
ambì Nativi della Città di Manegia. Esso battezzato
ha avuto per Padri Monsieu Charles Luigi Francisco
Didier della Città di Parigi di sua professione capiente
Superiore dell'Equipaggio del Re in Corsica e lo
Madame Dorthea Chellau de Azimble in Provenza
tutti Canonici in questa Parochia. Li quali
si sono sottoscritti Charles Filippo Paris Celebrante
escluso però la ddetta Dorthea Chouquet Madre
del battezzato e la ddetta Madame che hanno
dichiarato di non saper scrivere essendoti tollerato
il padre e l'adriano ex dei.

Signis al original Carlo Filippo Paris Celebrante
E Martin Pere Didier.

Four Copie Conforme

Isoc Redd

Nous Maire

N.º 203.

COMMUNE
DE PARIS.

SECTION
*des amis de
la patrie*

Expédition d'Acte
de l'État civil.

PUBLICATION

de
MARIAGE.



EXTRAIT du Décret de la Convention nationale,
du 3 Ventôse, an 3.º, qui fixe le mode de
constater l'État civil dans la Commune de
Paris.

ART. XXV. « Les feuilles d'Expédition des
» Actes de l'État civil, porteront un double
» Timbre.

ART. XXVI. » Les Extraits de ces Actes ne
» pourront être délivrés que sur ces feuilles».

EXTRAIT du Registre des Actes de Publication
de Mariage.

N.º 896

*Martin
Picquet*

Du sept messidor l'an quatre de la République.



ENTRE Louis Joseph Francois Marie Martin
employé âgé de vingt huit ans né à Bastia en
Corse domicilié à Marseille sixième arrondissement de
l'auton deud. Marseille fils de Joseph Martin et de
Thérèse Bouquet demeurant au Marseille D. p.
ans née à Paris y domiciliée rue Grenet al n.º 8. D. p.
des amis de la patrie fille de Jean Philippe Picquet
et d'Angelique Jeanne Marcelle lui sœur, elle
demeurant avec lad. fille d'autre part

Signé *Lefebvre* - Officier public.

Collationné par moi soussigné, Officier public de l'État civil
pour le *sixième* arrondissement de la Commune de Paris.

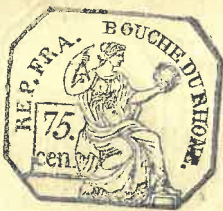
Lefebvre



Délivré par moi, Secrétaire - Commis de l'État civil, le
présent Extrait, pour lequel il a été payé dix francs soixante-
quinze centimes, compris le Timbre.

A Paris, le 7 messidor de l'an 4, de la République.

*J. Gallot
sec. en chef.*



Extrait des Registres courant contenant
les actes de Naissance des citoyens de la
Mairie du Nord, arrondissement Communal
de Marseille.

Mairie du Nord.

arrondissement Communal de Marseille.

Du Dix Neufieme jour du mois de Janvier, Lan Neufieme de
la Republique Francaise.

Acte de Naissance de Sophie anne Josephine Martin née
le Dix Sept du present mois, a trois heures du soir, fille d'un
citoyen Louis Joseph Francois Marie Martin, commis, et de
la citoyenne Jeanne Henriette Siquet, mariés. Demeurants
Place des Enfants de la Republique maison un, n° deux cent
vingt trois, Section Dix Sept. La declaration nous est faite
par le pere de l'enfant.

Premier Temoin le citoyen Joseph Martin, Profession de
Commissaire, age de soixante quatre ans, Demeurant Place des
Enfants de la Republique, ayeul Paternel de la Nouvelle née.

Second Temoin le citoyen Jean Joseph Grattel commis age
de trente neuf ans, Demeurant meme Place.

Sur la Requisition a nous faite par le pere qui a signé avec
les Temoins.

Constaté Surintendant l'alui par Moi Jean Louis Roumieu
ainé adjoint du Maire du Nord, faisant les fonctions
d'Officier Public de l'Etat civil. Signé Martin ff. Martinet,
Grattel, et J. L. Roumieu aîné adjoint.

Vous copie conforme

J. L. Roumieu aîné
V. Joins





Caj. Le 20. Prumaire an 12. Rep. fr. P. S. 1500. fr

A Monsieur de Dange, par ses premiers de change de
Monsieur Pierre Delours en sa son ordre, la somme de quinze
cent francs, Valeur Recue dudit en marchand. fr, que passer
Parant le vin de.

Monsieur
Grisolle père
neg.
à Marseille

Bon pour la somme de quinze
cent francs = Grisolle
fils.

accepté pour payer a son libranse

Grisolle fils

9x29

maître à l'ordre de —
Monsieur Antoine Gauthier
à la Birque parisi et fortune
conformément à la Déclaration
de ce jour, voluerons —
Marseille le 14 prairial —
an 13 — St. Delapue



Protet

Ce jour d'hy Trente Brumaire au quatorze, après-
midy. Nous Jean Pierre Melchior Reynaud, notaire
imperial à Marseille, département des Bouches du Rhône
au Requis du sieur Antoine Gautier, magasinier de cette
ville, y demeurant rue Desiderat. Feuillaud, patente,
arroufourné de J. Grisolle père, courtier, en son
domicile au boulevard Dugommier, près le lycée, de pays
de suite la lettre de change dont l'acte enu fut.

Aux le 20. Brumaire an 2 de J. J. 1800 f.
à deux ans de date, payé par cette première de change
à Monsieur Pierre Deluys ou à son ordre, La somme de
quinze cents francs, Valeureux dudit en marchandise
que passerai suivant l'avis de, Bon pour la somme
de quinze cents francs, signé, Grisolle fils.

à Monsieur Grisolle père, Negt. à Marseille.
Payé à l'ordre de Monsieur Antoine Gautier, à son
risque, péril, & fortune conformément à sa déclaration
de deux jours, Valeureux. Mar. J. J. le 14 prairial an 3
signé, J. Deluys.

Ce est en parlant d'une dame trouvée dans le domicile
du J. Grisolle père & qui n'a voulu dire son nom, laquelle
a répondu en l'absence de celui-ci qu'il ne payait pas

ce que prenant pour : fur avoir protesté & de fait de
payement de la d^e lettre de change & de tout ce que de droit
eussent dû être pour quel appartient. fait & passé au lieu
suscité, présent par Joseph Calvaci demeurant rue de la nuée
et philippe Jeanfontain de cette ville. Enuoié signé avec
nous not^{re} : la pondante au fusi de signer & lui avoir
laissé copie du présent & la minute d'ung d'avis. Ce
seul un franc de la sign^{er} Chambon J

solvit sept francs cinquante
Centimes

Copie
Reynaud
de

Egalité

Liberté

Extrait  du greffier du juge de
paix du sixième arrondissement de canton
de Marseille

Le vingt-septième Languatrième de la
république française une et indivisible a quatre
heures du soir

62x6
Sas devant nous Jean Joseph Bruns juge de
paix du sixième arrondissement de canton de
Marseille et dans notre salle de justice est comparu
le Citoyen Louis-Joseph-François-Marie Martin
employé au Bureau Central de cette commune
fils de Joseph Martin, et de Thérèse Chouquet
de cette dite commune qui nous a exposé que
ses parents résident à Bastia, en Corse,
il y naquit le trente un may mil sept cent
soixante-huit (an. II) il est venu ensuite
habiter en cette commune avec ses dits
parents qui n'ont pas la précaution de
prendre l'extrait de son acte de naissance.



Extrait des Registres Courants —
Contenant les Actes des Naissances
des Citoyens de la Municipalité du
Centré Canton de Marseille. —

L'an Sept de la République Française, & le dix-
neuf Floreal, à Cinq heures dix minutes de minuit,
par devant nous officier public de la Municipalité
du centré Canton de Marseille, & de l'arrondissement de
l'état civil et comparant les Citoyens Louis Joseph
François Marie Martin, Commis, demeurant rue
Pierre qui rage N° 163., Meisow 3. lequel nous a
présenté un Garçon né hier à trois heures trente-
trois minutes de la Citoyenne Jeanne Henriette
Picquet, Son épouse, ainsi qu'il en appert par
l'extrait du Verbal du Commissaire de police de
la huitième Section, auquel il a été donné les
prénoms de Caius Marcus, en présence des
Citoyens Joseph Martin, aïeul paternel du
nouveau né demeurant place des enfants de la
République, & Edme Etienne Guichard, propriétaire,
demeurant rue d'Oratoire, témoins Majeurs qui
ainsi que le comparant ont signé avec nous, Signé
L. Martin fils, Martin, Guichard, & tiers, officier
public, à l'original.

Collationné. —

Tiron, off. Public



J. Couss administrateur s. —

Municipaux Section du Centre Canton de
Marseille, Certifions & attestons à tous qui
appartiendront que Le Citoyen tiré qui ci Signé
Le present extrait est tel qu'il se qualifie, & que
son doit être ajoutée à son Sein tant en Jugement
que hors. à Marseille Les Six Prairial an Sept
de La République Française une & indivisible

J. Touache # Serrel # fils r



Jardier

Jacques Peyrery
w. Carb.

MUNICIPALITÉ DE PARIS.

du registre des Naissances de la ci-devant

M. arquerite ^{de} paris
pt cent Soixante treize le
l'ancien est née Jeanne
fille de Jean Philippe
et d'Angelique Jeanne
illet Son Epouse

et se renvoi par moi
officier public nommé
par le Comité de Salut
public. Le 16 fructidor
An 2.

Robur

Et West

MUNIC

N^{CE}.

EXTRAIT

Paroisse

L'AN mil s

9/6
7/3
2/7
Jeanne Henriette Sept
Piquet Henriette
+ Piquet
+ Piquet. Mar

Les Témoins ont

Henry pierre Marcellet, et
Jeanne Moreau

COLLATIONNÉ par moi Secrétaire-
Greffier-Adjoint.

Mettot

Egalité

Extrait des Registres Contenant
Les actes de Naissances, deposes, Liberte,
des archives de la municipalite du Centre,
Canton de Marseille

L'an Cinquieme de la Republique Francaise le
Neuf pluvial à dix heures Sept dézimes du Soir, Nous
officier public de cette Municipalité du Centre
Canton de Marseille Et dans la Maison Commune
Et comparue la Citoyenne Rose Deluy Sage -
femme veuve de Francois Perant Frigier demeurant
Rue des Dombes Isle Trois Cent septante un Maison
un, Laquelle nous a declare avoir fait l'accouchement
d'une fille quelle nous presente Née le Sept du
Courant à dix heures Dans la Maison d'habitation
de la Citoyenne Jeanne Gerriette Siquet Epouse
de Louis Joseph Francois Marie Martin Commis -
actuellement absent Et dans la Maison d'habitation
de ses Epoux Size place des precheurs sous le
numero un Isle Trois Cent quarante Cinq, à laquelle
fille il a été donne les prenom de Julie -
Sophie Donne en presence des Citoyens Paul
Simat Ribier demeurant Rue des Herbes
Et Anne Martin Veuve de Claude Jourdan
Boulangers demeurant place des precheurs -
Tante paternelle de la nouvelle Née Temoins
Majeurs qui ont dit Ne avoir Ecrite Et
adessuignés avec la Comparoissante

More pendant de paves approuvés
signés à l'original.



Collationné.

Jacques Hugues

Secr. - Bouches

Nous Administrateurs municipaux, section du canton
canton de Marseille, département des Bouches-du-Rhône
certifions à tous qu'il appartient que le citoyen Jacques
Hugues secrétaire au chef qui a signé ci-dessus est tel
qu'il se qualifie et que foi doit être accordée à sa
signature, sans en jugement quel hors.

Marsille seize vingt-deuxième, au sept. de la
République française, une et indivisible.

^{tit}
J. Aug. Berthelot
M. B. Bourquet
J. J. J. J. J.

Du Vingt un Août mil huit cent Sept.

Cette de Naissance de Nancy, née le Vingt neuf
Juillet, à une heure du matin, dans une maison située dans
la rue de Marché, N^o 167, fille de M. Louis Joseph François
Marie Martin Picquet négociant, et de Dame Jeanne
Henriette Picquet, demeurant en cette ville de Philadelphie.

Premier témoin M. Francis Noblot négociant, demeurant
en cette ville de Philadelphie.

Second témoin M. François Martin, marchand,
oncle germain de ladite Nancy, résidant aussi en cette ville de
Philadelphie.

Sur la réquisition de Sieur Louis St François Marie
Martin Picquet père de ladite Nancy, pour ce comparant
et intervenant qui a signé avec les deux témoins. Ainsi signé

LEGALISATION.

CONSULAT-GENERAL DE FRANCE,
PRÈS LES ETATS-UNIS.

NOUS Louis-Auguste FELIX de BEAUJOUR, Membre de la
Légion d'honneur, Consul Général de France près les Etats-Unis;
CERTIFIONS que la signature apposée à la pièce ci-annexée sous
le Sceau d'Office de ce Consulat général est celle de M. de Douzy
Via Consul-Chancelier dudit Consulat Général

et que foi pleine et entière doit y être ajoutée tant en jugement que hors.

EN TÉMOIGNAGE de quoi, nous avons délivré les présentes.

A Philadelphie, le Vingt un Août, 1807

Beaujour

6246

Du Vingt un Août mil huit cent Sept.

Acte de Naissance de Nancy, née le Vingt neuf
Juillet, à une heure du matin, dans une maison située dans
la rue de Marché, N^o 164, fille de M. Louis Joseph François
Marie Martin Picquet négociant, et de Dame Jeanne
Henriette Picquet, demeurant en cette ville de Philadelphie.

Premier témoin M. Francis Noblot négociant, demeurant
en cette ville de Philadelphie.

Second témoin M. François Martin, marchand,
oncle germain de ladite Nancy, résidant aussi en cette ville de
Philadelphie.

Sur la réquisition de Sieur Louis St François Marie
Martin Picquet père de ladite Nancy, pour ce comparant
et intervenant qui a signé avec les deux témoins. Ainsi signé
au Registre, Martin Picquet, François Martin et
Francis Noblot.

Constaté par nous Louis Auguste Félix de Beaujour
Membre de la Légion d'honneur, Consul Général de France
près les Etats Unis d'Amérique, faisant fonction d'officier
public de l'état civil, assisté de M. Honoré Félix
de Douzy, Vice Consul Chancelier de ce Consulat Général
qui a signé avec nous Consul Général susdit et présent.
Ainsi signé Beaujour & Douzy.

Collationné conforme au Registre.

Le Vice Consul Chancelier

L. Douzy